Image not found or type unknown

mesure de sauvegard de la ste resitel

Par **jdlocation**, le **10/04/2012** à **15:10**

Bonjour, je suis concerné par la mesure de sauvegarde de la ST RESITEL concernant un logement a la Résidence "le pic de l'ours" a FONT ROMEU.
Pouvez vous me donner la démarche la plus appropriée et moins coûteuse, car je vais me retrouver dans l'impossibilité d'honorer les prêt concerné par ce logement. Avez vous crée un comité, un dossier pour sauvegarder les droits des propriétaires?
Avons nous la possibilité de donner en gérance a une autre société?

Merci de me donner la démarche a suivre.

Par **choupy**, le **10/04/2012** à **18:41**

Bonjour,

Une autre discussion a été ouverte sur le meme thème (loyers impayés résitel)
Les propriétaires sont en train de se regrouper en association afin d'organiser leur défense et se diriger vers un avocat.
J'ai été dans un cas similaire aux votres et notre avocat s'est occupé de trouver un autre gestionnaire et de mettre en place des actions en responsabilité.
J'ai lu que les propriétaires de la residence du pic de l'ours se cherchent.Il faudrait que vous consultiez l'autre discussion pour obtenir leurs coordonnées.
L'objectif est de se réunir en assocation, déclarer vos créances, trouver un nouveau gestionnaire...
BOn courage

Par **PRONOTAIRE**, le **01/06/2013** à **04:18**

pourquoi les avocats font ils de la publicité sur votre site ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés